Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	Physiologie moléculaire (1 crédit)
Sigle	PSL6021E
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/
Faculté / École / Département	Faculté de médecine / Département de pharmacologie et physiologie
Trimestre	Hiver
Année	2023
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les lundis et jeudis du 30 mars au 17 avril, de 13h00 à 16h00 / Local 3138 Pav Paul-G.Desmarais
Charge de travail hebdomadaire	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Enseignant	
Nom et titre	Lucie Parent, Professeure titulaire
Coordonnées	Département de Pharmacologie et Physiologie Institut de Cardiologie de Montréal 5000 Bélanger Tél : 514-343-6673 Lucie.parent@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel seulement

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Lucie Parent, Professeure titulaire et responsable du cours
Coordonnées	Département de Pharmacologie et Physiologie Institut de Cardiologie de Montréal 5000 Bélanger Tél : 514-343-6673 Lucie.parent@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel seulement

Description du cours	
Description simple	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Place du cours dans le programme	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Description détaillée	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Apprentissages visés

Objectifs généraux
Cliquez ici pour entrer du texte.

Objectifs d'apprentissage
Cliquez ici pour entrer du texte.

Calendrier

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2023-03-30 Séance 1	Signalisation calcique intracellulaire	**Cliquez ici pour entrer du texte.**	L. Parent
2023-04-03 Séance 2	Régulation du pH intracellulaire	**Cliquez ici pour entrer du texte.** Pour ajouter une ligne au tableau, cliquez sur la dernière ligne puis sur le + qui apparait à sa droite.	J. Noël
2023-04-06 Séance 3	Régulation moléculaire de la vascularisation	**Cliquez ici pour entrer du texte.**	A. Dubrac
2023-04-13 Séance 4	Régulation du transport de l'eau	**Cliquez ici pour entrer du texte.** Pour ajouter une ligne au tableau, cliquez sur la dernière ligne puis sur le + qui apparait à sa droite.	D. Bichet
2023-04-17 Séance 5	**ÉVALUATION**	**ÉVALUATION**	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Évaluation	**Cliquez ici pour entrer du texte.**	**Cliquez ici pour entrer du texte.**	2023-04-13	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Cliquez ici pour entrer du texte.	**Cliquez ici pour entrer du texte.**	**Cliquez ici pour entrer du texte.**	**Cliquez ici pour effectuer une sélection.**	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	Veuillez compléter le formulaire d'absence à une évaluation qui se trouve sur votre Centre étudiant et vous référer à l'article 9.9 du Règlement des études de premier cycle ou aux articles 29, 30,31 du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales.
Dépôts des travaux	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Matériel autorisé	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Qualité de la langue	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Seuil de réussite exigé	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	2023-03-31
Date limite d'abandon	2023-04-07
Fin du trimestre	2023-04-29
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	2023-04-06

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Équipement (matériel)	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Ressources complémentaires	
Documents	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Sites Internet	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Guides	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Autres	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine ! Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples : • Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail. • Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.	
Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/